



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

sécurité des biens et des personnes

Question au Gouvernement n° 138

Texte de la question

DRAME FERROVIAIRE DE NANCY

M. le président. La parole est à M. Laurent Hénart, pour le groupe UMP.

M. Laurent Hénart. Monsieur le ministre de l'équipement, des transports, du logement, du tourisme et de la mer, à deux heures quinze ce matin, dans la ville dont je suis l'élu, Nancy, un accident ferroviaire a fait douze morts, un wagon-lit du Paris-Vienne ayant pris feu. Ce drame, survenu en pleine ville, a bien sûr marqué les habitants de Nancy. La représentation nationale ne peut que faire part de sa compassion aux familles des disparus, aux blessés et à leurs proches.

Nous devons aussi rendre hommage à ceux qui, porteurs de l'action publique, sont intervenus rapidement. En sept minutes les pompiers étaient sur le site ; les services de la ville de Nancy, ceux de l'Etat, et ceux du centre hospitalier régional universitaire, ont pu très vite prendre en charge les 150 passagers qui ont dû être accompagnés psychologiquement, ainsi que les blessés et s'occuper des corps des victimes.

Monsieur le ministre, vous êtes venu dès ce matin à Nancy - je vous en félicite - où vous avez été accueilli par le maire. Mon collègue Claude Gaillard, l'autre député de cette ville, se joint à moi pour vous interroger très simplement sur les enquêtes qui seront ouvertes.

Quand pourrons-nous tirer des enseignements de ce drame ? Des leçons en seront-elles tirées quant à la sécurité des transports pour tous les Français, conformément au vœu du chef de l'Etat, du Gouvernement et de l'ensemble de la représentation nationale. *(Applaudissements sur divers bancs du groupe de l'Union pour la majorité présidentielle et du groupe Union pour la démocratie française.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'équipement, des transports, du logement, du tourisme et de la mer.

M. Gilles de Robien, ministre de l'équipement, des transports, du logement, du tourisme et de la mer. Monsieur le député, je dois d'abord vous indiquer que Dominique Bussereau, secrétaire d'Etat aux transports et à la mer, est aujourd'hui à côté de Poitiers à cause de l'accident qui s'est produit hier sur l'autoroute A 10 où, parmi les huit victimes, figure l'inspecteur d'académie des Deux-Sèvres.

Pour ce drame ferroviaire, chacun connaît désormais les faits. Un cheminot a vu de la fumée et des flammes s'échapper du premier wagon du train qui passait dans la gare de Nancy. Il a eu le bon réflexe de couper le courant et de donner l'alerte. Le train s'est arrêté très près de la gare. Je tiens donc, en cette occasion à donner un grand coup de chapeau aux cheminots qui prennent souvent des risques, et qui sont toujours très performants et très vigilants. *(Applaudissements sur tous les bancs.)*

Sur place, j'ai été admiratif devant la capacité de mobilisation, dans la cohérence, de la société civile, des élus politiques, des agents publics et du corps médical. Je veux donc également saluer l'ensemble des acteurs, qui,

en quelques minutes, ont bien réagi, et qui ont ensuite immédiatement su entourer psychologiquement et médicalement les victimes - car, en plus des douze morts, il y avait aussi une dizaine de blessés - dans un climat de très grande sérénité, et avec beaucoup de sérieux.

Dès ce matin, en conseil des ministres, le Président de la République en a tiré une leçon. Certes, la sécurité implique la lutte contre la délinquance, et Dieu sait combien Nicolas Sarkozy et l'ensemble des membres du Gouvernement concernés s'y attachent ; il s'agit même d'une priorité, et je parle sous le contrôle du Premier ministre. Néanmoins, il y a aussi la sécurité dans les transports. A cet égard, je peux vous indiquer que, chaque fois que l'on parle de nouveaux systèmes européens et de mise en concurrence au sein du conseil des ministres européens des transports, où je siége, je mets en avant la position constante de la France : accord si le problème de la sécurité est résolu.

M. François Rochebloine. Très bien !

M. le ministre de l'équipement, des transports, du logement, du tourisme et de la mer. Il faudra que cette question soit réglée avant que l'on envisage de passer à une nouvelle étape, par exemple celle du deuxième paquet ferroviaire européen. La sécurité demeure la priorité du Gouvernement et j'espère que, en cela, il est rejoint par la représentation nationale. *(Applaudissements sur les bancs du groupe Union pour la démocratie française et du groupe de l'Union pour la majorité présidentielle.)*

Données clés

Auteur : [M. Laurent Hénart](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 138

Rubrique : Sécurité publique

Ministère interrogé : équipement, transports et logement

Ministère attributaire : équipement, transports et logement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 novembre 2002

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 7 novembre 2002